

LES ORAUX : KEZAKO ?

Les oraux correspondent au **second groupe d'épreuves** du PASS et de la L-AS et sont constitués de **deux épreuves orales successives de 10 min chacune** devant un jury composé de professionnels de santé, professeurs de l'université et d'intervenants extérieurs (au moins 2 examinateurs).

A noter que les filières **MMOK** ont un oral commun contrairement à celui de pharmacie qui est indépendant, bien que basé sur le même principe.

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'objectif n'est pas d'évaluer des connaissances acquises durant l'année mais des compétences transversales comme l'esprit d'analyse ou le sens des relations humaines.
Qui est concerné ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les personnes indiquées AU2G (= autorisé second groupe) sur la liste des résultats ✓ Les « super admis » (ADAC) et les ajournés (AJF) ne sont pas concernés par les oraux.
Quand ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Du 22 au 26 mai
Et le Tutorat ?	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Comme d'habitude, au Tutorat nous faisons tout pour vous préparer au mieux et on fera de même pour cette toute nouvelle épreuve ! ✓ Pour cela, nous vous organiserons une séance de préparation aux oraux ainsi que des oraux blancs du 10 au 12 mai. + d'infos à venir sur les réseaux sociaux ;)